

Infirmier(e) de santé au travail

Intégrer les compétences santé au travail dans l'exercice infirmier



Infirmier(e)s

DPC INF (soumis à validation)

MIXTE * Réf. 25CY02



275 h
dont 82h30 en e-learning
sur 10 mois maximum
(1 semaine par mois)

Dates en ligne



7200 € HT - Repas inclus

CYCLE CERTIFIANT
éligible CPF
enregistré RS7122

ANIMATION

Formateurs experts en leur
domaine (médecins du
travail, infirmier(e)s, IPRP...)

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

* **Mixte** : alternance
d'apprentissages en
présentiel, distanciel et
e-learning.

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis :
en début et fin de cycle,
analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


fometra
FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Ce cycle certifiant est enregistré au Répertoire spécifique de France compétences (RS7122).

Formation destinée aux infirmier(e)s appelé(e)s à exercer en santé au travail (SPSTI ou service autonome). Pragmatique et concret, il permet d'acquérir les compétences pour exercer la fonction d'IST.

Prérequis

Être infirmier(e) diplômé(e) d'État.

Objectifs

- Appréhender le contexte réglementaire de la santé au travail.
- Développer les compétences dans la prise en charge spécifique des risques individuels et collectifs en milieu professionnel.
- Promouvoir la santé au travail.
- Mettre en œuvre, dans le cadre de l'équipe pluridisciplinaire de santé au travail, des stratégies d'intervention adaptées.

Programme

- **Définir le cadre d'action d'un(e) infirmier(e) en santé travail dans le champ de la santé au travail.**
 - Conseiller les employeurs et les salariés en matière de santé au travail.
 - Respecter le cadre réglementaire et les règles de déontologie pour l'infirmier(e) de santé au travail.
 - S'appuyer sur les bons relais pour la mise en œuvre des actions de prévention.
 - Adapter l'information en matière de promotion de la santé au travail en fonction de la typologie de l'entreprise.
- **Réaliser des entretiens infirmiers dans le cadre du suivi individuel des salariés pour proposer des actions de prévention et de maintien dans l'emploi des salariés fragilisés.**
 - Réaliser un diagnostic infirmier lors des entretiens avec des salariés.
 - Analyser la situation santé/travail du salarié pour adapter la réalisation des examens complémentaires.
 - Tracer les informations et actions relevant du suivi individuel de la santé du salarié.
 - Adapter l'information en matière de promotion de la santé au travail en fonction de la typologie de l'entreprise.
- **Accompagner l'entreprise et ses salariés afin de prévenir toute altération de la santé liée à une situation professionnelle en proposant des actions de prévention des risques professionnels.**
 - Conseiller employeurs et salariés, dans le cadre d'actions en milieu de travail, en proposant des pistes de prévention aux risques professionnels.
 - Rédiger des fiches d'entreprise.





- › Mettre en œuvre des actions de prévention collective dans un but de prévention des risques.
- › Proposer des pistes d'interventions complémentaires au médecin du travail dans une démarche de prévention primaire, secondaire ou tertiaire en fonction des situations des salariés.
- **Contribuer à la prévention de la désinsertion professionnelle afin de maintenir les salariés fragilisés dans l'emploi.**
 - › Dépister à travers un entretien infirmier les éléments relevant de la prévention de la désinsertion professionnelle nécessitant une orientation vers un médecin du travail.
 - › Observer l'activité professionnelle d'un salarié à risque d'incapacité à son poste de travail.
 - › Proposer des pistes de solutions possibles pour un maintien en emploi en prenant en compte les experts et partenaires locaux.

Modalités pédagogiques

- Alternance d'enseignement théorique et d'échanges sur des cas pratiques.
- Méthode affirmative et interrogative.
- Suivi pédagogique tout au long du cycle consolidé par des webinaires et un forum.

Modalités d'évaluation

- Évaluation des acquis de la formation en début et en fin de cycle, et lors des modules par auto-évaluation, quiz, analyse de cas.
- Remise d'un travail personnel de fin de cycle suivi d'une présentation devant un jury de professionnels.

Modalités de certification

- Présence obligatoire tout au long de la formation.
- Validation des modules e-learning.
- Validation du quiz final.
- Validation du travail personnel de fin de cycle devant un jury de professionnels.

Avertissement

- › Le programme pourra être ajusté en fonction de l'actualité législative et réglementaire.
- › L'enseignement de ce cycle devra être suivi dans son intégralité. Cependant, une adaptation peut être envisagée en fonction du cursus du stagiaire.

Vers la licence sciences sanitaires et sociales

Pour les infirmier(e)s ayant validé le cycle infirmier AFOMETRA, un parcours spécifique est proposé par l'Université de Lille pour valider la licence « sciences sanitaires et sociales parcours santé-travail ». Ce parcours est issu d'un partenariat entre l'AFOMETRA, l'ISTNF, l'Université de Lille et l'Institut lillois en ingénierie de la santé.

Durée : 18 jours répartis sur un an.

Renseignements et inscriptions : formationcontinue@istnf.fr

Parcours passerelle